

Médecins québécois pour le régime public

Communiqué

La coalition formée par *Médecins québécois pour le régime public* lance un appel au Premier ministre Charest et au ministre Bolduc pour que démarre sans délai la construction du CHUM en mode conventionnel et que le projet de PPP soit rejeté

Montréal, le 8 mars 2009 – Lors d'une conférence de presse tenue aujourd'hui au Medley, lieu symbolique qui pourrait faire un jour place à un complexe de santé privé, *Médecins québécois pour le régime public* et ses partenaires ont lancé un appel sans équivoque : la construction du CHUM doit commencer rapidement, mais le projet de PPP doit en être définitivement écarté.

- Rappelant que le gouvernement doit conclure sous peu le contrat désignant les responsables de la construction du CHUM, décision d'une extrême importance qui déterminera la nature de l'hôpital universitaire et ses conditions d'évolution pour les 35 prochaines années, Dre Marie-Claude Goulet, urgentologue au CHUM St-Luc et porte-parole de MQRP, a déclaré que « l'État et les institutions publiques concernées ne peuvent se départir d'aussi importantes responsabilités pour les confier à des consortiums privés. Le gouvernement doit débiter sans délai la construction du CHUM en mode conventionnel, un processus largement éprouvé et bien connu des milieux de la santé ».

MQRP et ses partenaires ont tenu à rappeler qu'un contrat de type PPP ne vise pas simplement la construction, mais confie à un consortium de sociétés privées à but lucratif des mandats aussi vastes que le financement, la conception, la construction, la transformation, la possession et l'exploitation d'un centre hospitalier, le gouvernement louant ensuite l'hôpital et les services du consortium pour une période de 35 ans. « Allons-nous vraiment signer un contrat qui va engager deux générations de québécois? On parle du plus gros projet de la décennie en santé... ce n'est donc pas le moment de jouer aux apprentis sorciers! Et l'on sait maintenant que le contexte économique décuple le risque lié au mode PPP. C'est inimaginable... » a ajouté le Dr Alain Vadeboncoeur, vice-président de MQRP.

Lors de cette conférence de presse, les responsables ont résumé ainsi les quatre principales raisons les poussant à rejeter fermement une telle formule en PPP pour le CHUM :

- **Rigidité** : Les contrats signés en PPP ne sont pas conciliables avec le besoin de flexibilité des hôpitaux, structures dynamiques dont les constantes transformations suivent les changements dans les modes de dispensation des soins, les avancées technologiques et l'évolution des connaissances médicales. Toute modification au contrat de base entraînerait des coûts additionnels pour le payeur public.
- **Manque de transparence** : Les sociétés privées sont tenues de rendre des comptes principalement à leurs actionnaires et non au grand public, ce qui empêchera les contribuables de savoir vraiment comment est géré l'argent de leurs impôts.
- **Coûts plus élevés** : Le taux d'intérêt des emprunts est plus élevé pour le secteur privé que pour les gouvernements ; le financement privé des projets de PPP sera donc plus coûteux. De plus, les actionnaires des sociétés privées auront naturellement des exigences de profits qui seront assumés par les fonds publics ; l'argent public subventionnera dès lors les profits privés.

- **Le transfert des risques vers le public** : Avec la crise économique, plusieurs sociétés privées ont d'énormes difficultés financières et ne peuvent contracter des emprunts à long terme. Ainsi le public devra fournir une garantie financière au privé et assumer les risques de sociétés qui pourraient être en difficulté ou en faillite.

« Ces derniers jours, en plus des partenaires de la coalition ici présents, des groupes aussi divers que l'Ordre de architectes du Québec, l'Association des économistes du Québec et le Parti Québécois sont venus appuyer les positions que défend notre organisation. Cela commence à ressembler à un large consensus ! Notre message doit donc être entendu par le gouvernement : le mode PPP pour le CHUM, c'était une erreur d'y penser, il est temps de la corriger » a conclu le Dr Alain Vadeboncoeur.

Monsieur Pierre J. Hamel, économiste et chercheur à l'INRS, a résumé les risques économiques des PPP et souligné que leur manque de souplesse risque de compromettre l'évolution de l'hôpital universitaire de pointe, fleuron de la médecine québécoise et organisation aussi complexe que dynamique.

Les porte-paroles de MQRP étaient accompagnés des représentants d'organisations syndicales et populaires, impliquées notamment dans le réseau de la santé et qui s'opposent tout autant à ce projet gouvernemental de construction du CHUM en PPP :

- Louis Roy, vice-président de la CSN
 - Michèle Boisclair, vice-présidente de la FIQ
 - Dominique Verreault, présidente de l'APTS
- Ces trois organisations représentent les personnels du CHUM*

- Louise Chabot, vice-présidente de la CSQ
- Pierre Laliberté, conseiller politique à la FTQ
- Denis Turcotte, trésorier du SFPQ
- Claudelle Cyr, de la Coalition Solidarité Santé

Appel à une coalition élargie

MQRP lance un appel pour former une coalition élargie pour enjoindre le gouvernement à faire démarrer la construction du CHUM en mode conventionnel public dans les plus brefs délais et invite la communauté médicale, les autres groupes intéressés et citoyens concernés à communiquer leur appui à info@mqrp.qc.ca.

Renseignements: Alexis Langevin, (514) 638-6659, info@mqrp.qc.ca www.mqrp.qc.ca